



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-19854>

Département(s) de publication : **13**

Annonce n° **24-19854**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Etablissement Français du Sang PACA-Corse

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Maintenance préventive et corrective des équipements de conservation en froid industriel et domestique de l'EFS PACA-Corse.

Description : L'objet du présent marché public est la réalisation des prestations de maintenance préventive et corrective des équipements de conservation en froid industriel et domestique de l'EFS PACA-Corse.

Identifiant de la procédure : 86c8a3b6-d817-4467-bc39-202af45bd7bf

Identifiant interne : 2022EFSPACC660

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nature supplémentaire du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 50421000 Services de réparation et d'entretien de matériel médical

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 50324200 Services de maintenance préventive

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires : Régions PACA (Lot 1) et Corse (lots 2 et 3)

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 260,780 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre : 228,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Pour le lot n°1 uniquement (chambre froide / surgélateur), une visite des sites de Baille et de Vallée Verte est obligatoire. L'offre d'un candidat n'ayant pas réalisé cette visite sera déclarée irrégulière dans le sens des dispositions de l'article L2152-1 du Code de la commande publique. (cf Article 2.3 du Règlement de Consultation)

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 3

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 3

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Les autres motifs d'exclusion figurent à l'article L2141-1 à L2141-14 du Code de la commande publique. Les documents à fournir sont indiquées dans le règlement de la consultation.

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0003

Titre : Maintenance préventive et corrective des équipements de conservation en froid industriel et domestique de l'EFS PACA-Corse - Equipements du site d'Ajaccio

Description : Maintenance des équipements thermorégulés (multi marques) du site de Corse du Sud - Ajaccio

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50421000 Services de réparation et d'entretien de matériel médical

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50324200 Services de maintenance préventive

Options :

Description des options : Pour le lot n°3 : le marché public est conclu pour une première période, à compter du 08/07/2024 ou de sa date de notification si celle-

ci est postérieure, jusqu'au 31/12/2025. À l'issue de cette première période contractuelle, le marché public est reconductible tacitement une fois pour une période de 12 mois, arrivant à son échéance le 31/12/2026.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Corse-du-Sud (FRM01)

Pays : France

Informations complémentaires : Le lieu d'exécution des prestations du lot 3 est la Corse-du-Sud - Site d'Ajaccio

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-7 du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 12,500 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre : 14,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

Informations complémentaires : Le marché public est conclu à prix mixtes et s'exécute avec : - Une partie à prix forfaitaire, concernant la prestation de maintenance préventive par type d'équipement ; - Une partie à bons de commande, concernant les prestations de maintenance curative, comprenant le coût de la fourniture de pièces détachées, les frais de déplacement et de la main d'œuvre. Conformément à l'article R.2162-4 2° du Code de la commande publique, la partie à bons de commande de l'accord-cadre est conclue sans montant minimum et avec un montant maximum de 7 000 €HT pour la première période. Dans l'hypothèse où le marché serait reconduit pour 12 mois, le même montant maximum défini pour la première période d'exécution s'appliquera.

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif du marché public stratégique : Réduction des incidences sur l'environnement

Description : Le marché public comprend un sous-critère de sélection relatif à la mise en place d'actions de la part du candidat visant la protection de l'environnement dans le cadre du présent marché

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : L'atténuation du changement climatique

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Il est attendu une présentation d'une liste des principales livraisons et prestations effectuées au cours des 3 dernières années (références professionnelles), indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

Critère :

Type : Autre

Description : Si le candidat est en redressement judiciaire, il devra fournir la copie du ou des jugements l'autorisant à poursuivre son activité ou devra prouver par tout moyen qu'il bénéficie d'un plan de redressement.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Il est attendu une déclaration concernant le chiffre d'affaires annuel global du candidat et le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du présent marché, sur les 3 derniers exercices disponibles, en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les prix de la partie « Maintenance Préventive » sont analysés sur la base du montant total € HT annuel de la prestation. Les prix de la partie « Maintenance curative » sont analysés sur la base d'une simulation masquée définie à partir d'une prestation type. La note maximale de 35 points est attribuée au candidat dont l'offre est la moins-disante. Pour les autres offres, le calcul s'effectue à partir de la formule : Note du candidat = 35 x (offre moins disante) / (offre candidat notée)

Pondération (points, valeur exacte) : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique de l'offre, notée sur 65 points, sera analysée sur la base du cadre de réponse (annexe 1 du RC) complété par le candidat, en fonction des sous critères suivants : - Organisation de l'entreprise dans le cadre de

l'exécution des prestations : sur 30 points ; - Outils de suivi web de maintenance de l'entreprise : sur 20 points - Gestion de la qualité et actions visant la protection de l'environnement : sur 15 points.

Pondération (points, valeur exacte) : 65

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 19/03/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 19/03/2024 à 14:00

Lieu : Marseille

Informations complémentaires : Ouverture des plis par le Service juridique et de la Commande Publique

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

Montage financier : Le marché est financé sur fonds propres de l'EFS. Il fera l'objet du versement d'une avance.

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - Un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du Tribunal Administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord cadre, conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à -12 du code de justice administrative. - Un référé contractuel dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative). - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. - Un recours pour excès de pouvoir et/ou indemnitaire à l'encontre des décisions faisant grief, dans le délai de deux mois à compter de leur publication ou notification. A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Marseille
(Instance chargée des procédures de recours)

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille
(Instance chargée des procédures de recours)

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang PACA-Corse

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Etablissement Français du Sang PACA-Corse

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Marseille (Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours)

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Etablissement Français du Sang PACA-Corse

Organisation qui traite les offres : Etablissement Français du Sang PACA-Corse

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Maintenance préventive et corrective des équipements de conservation en froid industriel et domestique de l'EFS PACA-Corse - Equipement des sites "Continent"

Description : Maintenance préventive et corrective des Chambres froides positives et négatives ainsi que des deux surgélateurs ACFRI sur toute la région PACA, et Maintenance corrective des équipements thermorégulés < 2m3 de marques diverses sur toute la région PACA.

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50421000 Services de réparation et d'entretien de matériel médical

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50324200 Services de maintenance préventive

Options :

Description des options : Pour le lot n°1 : Le marché public est conclu pour une première période, à compter du 08/07/2024 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure, jusqu'au 31/12/2025. À l'issue de cette première période

contractuelle, le marché public est reconductible tacitement une fois pour une période de 12 mois, arrivant à son échéance le 31/12/2026.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires : Le lieu d'exécution des prestations du lot 1 est la région PACA.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour la réalisation de prestations similaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-7 du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 237,450 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre : 200,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

Informations complémentaires : Le marché public est conclu à prix mixtes et s'exécute avec : - Une partie à prix forfaitaire, concernant la prestation de maintenance préventive par type d'équipement ; - Une partie à bons de commande, concernant les prestations de maintenance curative, comprenant le coût de la fourniture de pièces détachées, les frais de déplacement et de la main d'œuvre. Conformément à l'article R.2162-4 2° du Code de la commande publique, la partie à bons de commande de l'accord-cadre est conclue sans montant minimum et avec un montant maximum de 100 000 €HT pour la première période. Dans l'hypothèse où le marché serait reconduit pour 12 mois, le même montant maximum défini pour la première période d'exécution s'appliquera.

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif du marché public stratégique : Réduction des incidences sur l'environnement

Description : Le marché public comprend un sous-critère de sélection des offres relatif à la mise en place d'actions de la part du candidat visant la protection de l'environnement dans le cadre du présent marché.

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : L'atténuation du changement climatique

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Il est attendu une présentation d'une liste des principales livraisons et prestations effectuées au cours des 3 dernières années (références professionnelles), indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Il est attendu une déclaration concernant le chiffre d'affaires annuel global du candidat et le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du présent marché, sur les 3 derniers exercices disponibles, en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

Critère :

Type : Autre

Description : Si le candidat est en redressement judiciaire, il devra fournir la copie du ou des jugements l'autorisant à poursuivre son activité ou devra prouver par tout moyen qu'il bénéficie d'un plan de redressement

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique de l'offre, notée sur 65 points, sera analysée sur la base du cadre de réponse (annexe 1 du RC) complété par le candidat, en fonction des sous critères suivants : - Organisation de l'entreprise dans le cadre de l'exécution des prestations : sur 30 points ; - Outils de suivi web de maintenance de l'entreprise : sur 20 points - Gestion de la qualité et actions visant la protection de l'environnement : sur 15 points.

Pondération (points, valeur exacte) : 65

Critère :

Type : Prix

Description : Les prix de la partie « Maintenance Préventive » sont analysés sur la base du montant total € HT annuel de la prestation. Les prix de la partie « Maintenance curative » sont analysés sur la base d'une simulation masquée définie à partir d'une prestation type. La note maximale de 35 points est attribuée au candidat dont l'offre est la moins-disante. Pour les autres offres, le calcul s'effectue à partir de la formule : Note du candidat = 35 x (offre moins disante) / (offre candidat notée)

Pondération (points, valeur exacte) : 35

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 19/03/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 19/03/2024 à 14:00

Lieu : Marseille

Informations complémentaires : Ouverture des plis par le Service juridique et de la Commande Publique

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Autorisée

Montage financier : Le marché est financé sur fonds propres de l'EFS. Il fera l'objet du versement d'une avance.

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - Un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du Tribunal Administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord cadre, conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à -12 du code de justice administrative. - Un référé contractuel dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative). - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. - Un recours pour excès de pouvoir et/ou indemnitaire à l'encontre des décisions faisant grief, dans le délai de deux mois à compter de leur publication ou notification. A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Marseille
(Instance chargée des procédures de recours)

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille
(Instance chargée des procédures de recours)

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang PACA-Corse

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Etablissement Français du Sang PACA-Corse

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Marseille (Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours)

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Etablissement Français du Sang PACA-Corse

Organisation qui traite les offres : Etablissement Français du Sang PACA-Corse

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : Maintenance préventive et corrective des équipements de conservation en froid industriel et domestique de l'EFS PACA-Corse - Equipements du site de Bastia

Description : Maintenance des équipements thermorégulés (multi marques) du site de Haute Corse - Bastia

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50421000 Services de réparation et d'entretien de matériel médical

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50324200 Services de maintenance préventive

Options :

Description des options : Pour le lot n°2 : le marché public est conclu pour une première période, à compter du 23/10/2024 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure, jusqu'au 31/12/2025. À l'issue de cette première période contractuelle, le marché public est reconductible tacitement une fois pour une période de 12 mois, arrivant à son échéance le 31/12/2026.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Haute-Corse (FRM02)

Pays : France

Informations complémentaires : Le lieu d'exécution des prestations du lot 2 est la Haute Corse - Site de Bastia

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-7 du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 10,830 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre : 14,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

Informations complémentaires : Le marché public est conclu à prix mixtes et s'exécute avec : - Une partie à prix forfaitaire, concernant la prestation de maintenance préventive par type d'équipement ; - Une partie à bons de commande, concernant les prestations de maintenance curative, comprenant le coût de la fourniture de pièces détachées, les frais de déplacement et de la main d'œuvre. Conformément à l'article R.2162-4 2° du Code de la commande publique, la partie à bons de commande de l'accord-cadre est conclue sans montant minimum et avec un montant maximum de 70 000 €HT pour la première période. Dans l'hypothèse où le marché serait reconduit pour 12 mois, le même montant maximum défini pour la première période d'exécution s'appliquera.

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif du marché public stratégique : Réduction des incidences sur l'environnement

Description : Le marché public comprend un sous-critère de sélection relatif à la mise en place d'actions de la part du candidat visant la protection de l'environnement dans le cadre du présent marché

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : L'atténuation du changement climatique

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Il est attendu une déclaration concernant le chiffre d'affaires annuel global du candidat et le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du présent marché, sur les 3 derniers exercices disponibles, en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Il est attendu une présentation d'une liste des principales livraisons et prestations effectuées au cours des 3 dernières années (références professionnelles), indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

Critère :

Type : Autre

Description : Si le candidat est en redressement judiciaire, il devra fournir la copie du ou des jugements l'autorisant à poursuivre son activité ou devra prouver par tout moyen qu'il bénéficie d'un plan de redressement.

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique de l'offre, notée sur 65 points, sera analysée sur la base du cadre de réponse (annexe 1 du RC) complété par le candidat, en fonction des sous critères suivants : - Organisation de l'entreprise dans le cadre de l'exécution des prestations : sur 30 points ; - Outils de suivi web de maintenance de l'entreprise : sur 20 points - Gestion de la qualité et actions visant la protection de l'environnement : sur 15 points.

Pondération (points, valeur exacte) : 65

Critère :

Type : Prix

Description : Les prix de la partie « Maintenance Préventive » sont analysés sur la base du montant total € HT annuel de la prestation. Les prix de la partie « Maintenance curative » sont analysés sur la base d'une simulation masquée définie à partir d'une prestation type. La note maximale de 35 points est attribuée au candidat dont l'offre est la moins-disante. Pour les autres offres, le calcul s'effectue à partir de la formule : Note du candidat = 35 x (offre moins disante) / (offre candidat notée)

Pondération (points, valeur exacte) : 35

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 19/03/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 19/03/2024 à 14:00

Lieu : Marseille

Informations complémentaires : Ouverture des plis par le Service juridique et de la Commande Publique

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

Montage financier : le marché est financé sur fonds propres de l'EFS. Il fera l'objet du versement d'une avance.

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer: - Un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du Tribunal Administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord cadre, conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à -12 du code de justice administrative. - Un référé contractuel dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative). - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. - Un recours pour excès de pouvoir et/ou indemnitaire à l'encontre des décisions faisant grief, dans le délai de deux mois à compter de leur publication ou notification. A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Marseille
(Instance chargée des procédures de recours)

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille
(Instance chargée des procédures de recours)

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang PACA-Corse

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Etablissement Français du Sang PACA-Corse

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Marseille (Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours)

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Etablissement Français du Sang PACA-Corse

Organisation qui traite les offres : Etablissement Français du Sang PACA-Corse

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Marseille (Instance chargée des procédures de recours)

Numéro d'enregistrement : 17130005600024

Adresse postale : 31 rue Jean François Leca

Ville : Marseille

Code postal : 13002

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Téléphone : +33491134813

Télécopieur : +33491811387

Adresse internet : <http://marseille.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Etablissement Français du Sang PACA-Corse

Numéro d'enregistrement : 42882285200136

Adresse postale : 149 boulevard Baille

Ville : Marseille

Code postal : 13005

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Point de contact : Service juridique et commande publique

Adresse électronique : marchespublics.alpm@efs.sante.fr

Téléphone : +33491172884

Adresse internet : <http://Dondesang.efs.sante.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Administratif de Marseille (Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours)

Numéro d'enregistrement : 17130005600024

Adresse postale : 31 Rue Jean François Leca

Ville : Marseille

Code postal : 13002

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Téléphone : +33491134813

Télécopieur : +33491811387

Adresse internet : <http://marseille.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 7d41abe1-68c4-472b-b755-2cf639946e38 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 16/02/2024 à 14:10

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/02/2024